

NEPER TEX

PRIMAIRE D'IMPREGNATION PHASE SOLVANT FONDS DIFFICILES

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Excellent pouvoir pénétrant et d'accrochage
- Souple
- Excellente résistance aux UV
- Résiste à la pluie après une heure à 20°C

DOMAINE D'UTILISATION

NEPER TEX est un primaire d'accrochage et d'imprégnation pour fonds difficiles. Il fixe et isole les fonds poreux divers (tuile béton, plaque fibro-ciment, béton alvéolaire). Il est insaponifiable

NEPER TEX ne peut être appliqué sur des peintures acryliques neuves ou anciennes

Pour d'autres domaines d'application, demander conseil aux Peintures Cimentol sur info@cimentol.com

MODE OPERATOIRE

1. Préparation du fond

Nettoyer et dégraisser le support.

(Ne pas appliquer sur des peintures acryliques car les solvants du NEPER TEX attaquent celles-ci).

2. Application

Appliquer à la brosse, ou rouleau ou au pistolet (buse 018) en une couche. Diluer de 20 à 30% au diluant NEPER TEX sur fonds poreux

DONNEES TECHNIQUES

• Aspect	Satiné
• Couleur	grisâtre
• Composant principal	caoutchouc chloré
• Conditionnement	3 L – 15 L
• Consommation	8 à 10 m ² /L
• Densité	1,17
• Destination	intérieur / extérieur
• Temps de séchage	Recouvrable : 14 heures
• T° ambiante de travail	T°>5°C
• Hygrométrie	H<80°
• Point éclair	>23°C, inflammable
• Dilution	Diluant NEPER TEX
• Matériel d'application	brosse, rouleau ou pistolet airless
• Nettoyage du matériel	Solvant NEPER TEX
• Stockage	lieu sec et frais ; tenir à l'abri du gel et de la chaleur
• Classification AFNOR	NFT 36005 famille 1 classe 8A
• Fiche de données sécurité	disponible par fax ou Internet à www.cimentol.com

PRECAUTIONS

- Sécurité / hygiène : Inflammable ; conserver hors de la portée des enfants, ne pas absorber. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes.
- Conservation excellente dans l'emballage d'origine. Stockage à l'abri du gel et des fortes chaleurs. Se conformer aux instructions des étiquettes et fiches de sécurité
- .

OBSERVATIONS

L'application de ce type de peinture répond au DTU 59.3. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.